

Rédacteur : Direction des relations extérieures et du développement international

### **Note à l'attention du conseil d'administration**

**Objet :** Taux applicables pour les actions de mobilité étudiante Erasmus + au titre de l'année 2023/2024

Le programme Erasmus+ permet de financer des actions de mobilité étudiante dans l'enseignement supérieur. A ce titre, l'URCA bénéficie d'une subvention annuelle pour verser des bourses mensuelles à ses étudiants qui effectuent une mobilité d'études ou de stage en Europe.

Sur l'appel à projet 2023, la subvention obtenue est de 368 250 € (Convention 2023-1-FR01-KA131-HED-000114327) soit une augmentation de 6% par rapport à la convention 2022. Cette subvention finance les mobilités étudiantes pour études et stage, les mobilités enseignantes, administratives et les programmes intensifs hybrides.

### **Les règles de financement**

La programmation Erasmus+ 2021-2027 prévoit comme règle de financement l'obligation de verser aux étudiants des compléments financiers en plus de la bourse mensuelle de soutien individuel, selon les modalités ci-dessous :

- **Stage en Europe** : bourse de soutien individuel + complément financier de 150€ /mois
- **Inclusion** : bourse de soutien individuel + complément financier de 250€ /mois afin d'encourager la participation des publics répondant à l'un des critères suivants :
  1. en situation de handicap ou d'affection de longue durée (ALD) ;
  2. habitant dans une commune classée zone de revitalisation rurale (ZRR) ;
  3. habitant à une adresse classée quartiers prioritaires de la ville ;
  4. boursier de l'enseignement supérieur sur critères sociaux aux échelons 6 et 7 ;
  5. appartenant à un foyer dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 551 € ;
- **Transport à moindre empreinte carbone** : complément financier unique de 50€ afin d'encourager les étudiants à utiliser pour leur mobilité des modes de transport à moindre émission de gaz à effet de serre : train, bus et covoiturage.

**Taux de bourse et compléments financiers applicables pour les actions de mobilité étudiante Erasmus+ pour l'année universitaire 2023/2024**

Groupe de pays	Fourchette	Bourse de soutien individuel	Stage	Inclusion	Transport à moindre empreinte carbone
Groupe 1 Coût de vie élevé <i>(Danemark/Finlande/Irlande/Islande/Liechtenstein/Luxembourg/Norvège/Suède/Région14)</i>	348 - 674 €	348 €/mois	150 €/mois	250 €/mois	50 €
Groupe 2 Coût de vie moyen <i>(Allemagne/Autriche/Belgique/Chypre/Espagne/France/Grèce/Italie/Malte/Pays-Bas/Portugal/ Région13)</i>	292 - 606 €	292 €/mois			
Groupe 3 Coût de vie bas <i>(Bulgarie/Croatie/Estonie/Hongrie/Lettonie/Lituanie/République de Macédoine du Nord/Pologne/Roumanie/République tchèque/Slovaquie/Slovénie/Turquie/Serbie)</i>	225 - 550 €	225 €/mois			

Pour l'année 2023/2024, les taux applicables proposés sont le minimum au sein de la fourchette, pour permettre au plus grand nombre d'étudiants de bénéficier d'une bourse et de verser le supplément inclusion.

Pour rappel, les étudiants peuvent en complément bénéficier d'une aide à la mobilité internationale du MESR et d'une bourse de la région Grand Est. <sup>1</sup>

<sup>1</sup> L'ensemble des financements possibles est détaillé dans le guide de la mobilité 2023/2024 (p.39) : <https://www.univ-reims.fr/media-files/44040/guide-de-la-mobilite-2023-24-web.pdf>